Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20261105-09_11_2026-DE

Le cinq novembre deux mille vingt-six, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier GUERVILLY à la mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 29 octobre 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY Odile HERVE Ghislaine COTREL Arnaud LE BRAS Laure ROPERS Gilles LE CALVEZ	Alexandre LE DANTEC Sophie MENGUY Eric MORDELET René QUEMENEUR Raphaël LOUBATON Myriam BIDAULT Hélène CORBEL Sylvie LE NORMAND
Absents excusés :	Romain LE CABEC	
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	René QUEMENEUR	

N°09.11.2026 : Rénovation partielle du logement GARNIER : Approbation de devis

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de rénover le logement GARNIER et d'y réaliser des travaux de chauffage, électricité, plomberie et de menuiserie.

Il présente le devis de

- l'entreprise Yannis LE GOAZIOU pour des travaux d'électricité, de chauffage (changement de radiateurs plus économes en énergie) et de plomberie d'un montant de 2867.43 € TTC
- l'entreprise Menuiserie du Trieux pour le remplacement d'une serrure de porte d'entrée en bois et le remplacement d'une façade de placard pour la somme de 987,86 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** de réaliser la rénovation partielle du logement GARNIER et les devis présentés des entreprises LE GOAZIOU (2867,43€) et Menuiserie du Trieux (987,86 €)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdits devis présentés nécessaires à l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Le Maire,
Olivier GUERVILLY

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260

Le secrétaire de séance